

Décision politique / projet de mandat

Validation du projet de mandat

Les grands axes
du mandat

Engagements programmatiques

Définition des objectifs de
politiques publiques (résultat à
atteindre)

Élaboration des politiques
publiques

Décisions / débat / vision stratégiques

Qui dépassent la durée du mandat

Qui engagent sur du long terme

Peu de réversibilité : marque
beaucoup les politiques publiques

Politique d'action foncière

Stratégie foncière

La ville de demain (habitat,
environnement), transition écologique

Planification

Choix budgétaires

Programmation pluri-annuelle
des investissements

Élaborer, arbitrer et valider
des choix budgétaires.

prioriser les actions et
trouver les moyens de les
réaliser

BUDGET annuel

Gros projets –
aménagement (> 100 000€)

Décisions opérationnelles / stratégiques

Gestion des ressources

Modification budgétaire en cours d'année

- décision avec
dépassement majeur
(> x00% ??)

Augmentation des recettes

Élaboration
des projets

Plusieurs secteurs
et directions
concernées

Faisabilité

Lancer des études

Décisions opérationnelles / du quotidien

Fonctionnement de la Mairie

Décision
organisationnelle

Relation avec les
services

Masse salariale -
Créations de postes...

Gestion des
affaires
courantes

Opérationnel
court terme

Sujets de proximité

reporting

autonomie

délégations

Adjoints et élus
délégués

Informez le collectif

Attributions

services

responsabilité

Droit à l'erreur

Réversibilité : marque pas
ou peu les politiques
publiques

Un seul
secteur ou
une seule
direction
concernées

décision dans le
cadre d'un budget
prévisionnel

décision avec
dépassement minime
(< x00€ ??)

Décisions sollicitées

Accompagnement de projets sur la commune

Valider ou amender un projet de Nantes-Métropole concernant la commune.

Donner un accord pour des travaux pilotés par Nantes-Métropole dans le cadre de ses compétences.

Valider ou demander des modifications d'un projet du département, de la
région ou de l'Etat concernant la commune.

Répondre à des sollicitations des chapelains pour des demandes individuelles.

Répondre à des sollicitations émanant d'associations locales ou non.

Se positionner face à un projet d'un opérateur privé avec impacts lourds pour la population